

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AOUT 1892PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> SAINT-LAGER.

## COMMUNICATIONS

M. BOULLU présente une forme de Rose qu'il regarde comme nouvelle.

Il y a trois ans, dit-il, qu'entre Ecully et Dardilly, je fus frappé de la grandeur et de l'éclat des premières fleurs d'un Rosier croissant dans une haie. Je crus d'abord avoir affaire à une espèce de la section des Glanduleuses, mais un court examen m'y fit reconnaître une Rubigineuse non encore observée. De nombreux acicules aigus ou glanduleux hérissant le sommet des rameaux florifères, je la nommai provisoirement *Rosa aciculata*. J'ignorais alors qu'une espèce de la section des Cinnamomées porte le nom de *R. acicularis* Lindl. Cette similitude pouvant amener quelque confusion, je l'appelle *R. echinoclada*.

M. Crépin, à qui je l'avais envoyée dès ma découverte, soupçonna un hybride d'une Rose Gallicane et d'une Rubigineuse ; il existe, en effet, des Roses Gallicanes dans la région, mais à deux ou trois kilomètres de là. Le vent ou les insectes auraient-ils pu transporter le pollen à cette distance ?

En voici la diagnose très détaillée :

## ROSA ECHINOCLADA Boullu.

Arbrisseau de 1<sup>m</sup>50 à 2<sup>m</sup>, à tiges munies de quelques aiguillons courts et coniques, légèrement courbés.

Rameaux flexueux inermes ou portant des aiguillons crochus, généralement faibles, les rameaux florifères hérissés au sommet de fins acicules aigus ou terminés par une glande.

Stipules larges, glabres en dessus, glanduleuses sur le dos, à oreillettes courtes, acuminées, presque droites et bordées de glandes stipitées.

Pétiotes glabres ou brièvement velus, glanduleux, inermes ou munis en dessous de petits aiguillons presque droits.

Folioles 5-7 ovales-arrondies, parfois grandes, les supérieures mucronées, glabres, sombres et rarement parsemées de glandes en dessus, très glanduleuses en dessous, légèrement pubescentes sur les nervures, à dents chargées de deux ou trois denticules glanduleuses.

Pédoncules 1-3 plus ou moins allongés, hérissés de soies glanduleuses ainsi que le tube du calyce, celui-ci resserré aux deux extrémités.

Bractées (souvent foliacées), glabres, ovales-lancéolées, longuement cuspidées, bordées de glandes stipitées.

Sépales dépassant longuement le bouton, plus courts que la corolle, deux entiers tomenteux sur les bords, trois pinnatifides glanduleux sur le dos, spatulés, à appendices bordés de glandes pédicellées, étalés ou redressés après la floraison et promptement caducs.

Corolle large de 4-5 centimètres, pétales émarginés, d'un rose vif, à onglet jaunâtre.

Fruit ovoïde, ne gardant à la fin des soies glanduleuses qu'à la base. Styles libres, hérissés, s'élevant en colonne courte, d'un disque bombé.

Fleurs au commencement de juin, fruits se colorant en août.

Haies à Ecully (Rhône).

Ce Rosier diffère du *R. comosa* Rip., par son port moins raide, ses folioles arrondies non ovales, ses sépales moins redressés et plus promptement caducs, sa corolle plus grande et ses styles plus longs. Il se distingue du *R. umbellata* Leers., dont le rapprochent les acicules des rameaux florifères et les folioles arrondies, par ses pétiotes brièvement velus non tomenteux, ses styles simplement hérissés non velus, son fruit ovoïde non globuleux. Il a beaucoup de rapports avec le *R. subdota* Désegl. (*R. Klukii* Bor. non Besser), mais celui-ci a des fleurs bien plus grandes et les folioles ovales aiguës non arrondies. Ropin regarde ce dernier comme un hybride du *R. gallica* et du *R. sepium*.

Du reste, dans le *R. echinoclada*, certains caractères varient d'un rameau à l'autre sur la même branche : un rameau inerme à pétiotes glabres se développe à côté d'un autre muni d'aiguillons et à pétiotes velus.

M. VIVIAND-MOREL estime qu'il convient d'être très circonspect quand une occasion se présente d'augmenter notre richesse rhodographique déjà si embarrassante. Tous les botanistes savent combien les espèces du

genre *Rosa* sont polymorphes, de sorte que lorsqu'il s'agit d'une forme trouvée sur un seul buisson et dans une seule localité, comme c'est le cas de la plante décrite par M. Boullu, il y a lieu de se demander si on n'a pas mis la main sur une éphémère variation individuelle, sur un métis ou sur un hybride.

M. VIVIAND-MOREL fait passer sous les yeux de la compagnie diverses inflorescences d'une Ombellifère l'*Ammi Visnaga* qui montrent toutes des cas de prolifération très visibles. Notre collègue présente ces plantes non seulement pour montrer leur déformation, mais aussi pour corroborer la remarque déjà faite dans une précédente séance, à savoir qu'une déformation tératologique se rencontre rarement sur un seul individu, mais que le plus souvent la même monstruosité se retrouve sur de nombreux exemplaires dans la même localité. M. Viviani-Morel a, en effet, remarqué dans une allée du jardin de M. Jordan de nombreux sujets de *Torilis anthriscus* présentant le même cas tératologique que les exemplaires qui passent devant nos yeux.

M. le D<sup>r</sup> L. BLANC rappelle que, dans une des précédentes séances, il a montré une anomalie d'origine parasitaire sur un Saule dont plusieurs rameaux portaient des feuilles profondément modifiées et rapprochées en apparence d'involucre.

Il rappelle aussi qu'il a indiqué ce fait, que lorsqu'une anomalie se produit sur un végétal, il est fréquent que cette même anomalie se répète, dans le même lieu, sur plusieurs individus de la même espèce.

L'anomalie, précédemment décrite, provenait de la présence d'une larve probablement de Névroptère et non d'une Altise, comme il le pensait d'abord.

Aujourd'hui, il montre un rameau de *Quercus robur* qui présente une déformation ayant l'aspect d'une galle.

Cette déformation existe sur plusieurs points de chaque rameau et se répète sur d'autres arbres de même espèce dans le voisinage. Elle consiste en une production de galles simulant des cupules dont les écailles seraient libres à leur extrémité, ce qui fait ressembler ces galles aux glands de certains Chênes dont les écailles ne sont pas soudées au sommet. La déformation est due à la présence d'un parasite, probablement un cynipide, logé dans le centre de la galle ; on aperçoit aussi d'autres larves dans le tissu de la base de cette production anormale.

M. BLANC fait remarquer que souvent, soit par le fait du parasitisme, soit par le fait d'une déformation accidentelle ou congénitale, certains organes d'une plante déterminée affectent les formes et la structure de plantes d'une autre espèce. Il se demande si ce processus n'est pas plus général qu'on ne le croit, et si un grand nombre d'espèces ne se sont pas développées sous l'influence des causes précitées plutôt que par suite de modifications graduelles. Il estime que beaucoup de particularités d'organisation ne sont que des produits d'anomalies ou de variations ne présentant pas d'utilité spéciale pour les êtres qui en sont pourvus.

On n'a vu jusqu'à présent aucune espèce nouvelle se produire d'une autre espèce par variations lentes, et il semble, au contraire, que les variétés citées comme nouvellement apparues résultent toujours d'une modification brusque et proviennent souvent d'anomalies. Il engage tous ceux qui disposent de quelque temps à étudier ce point de la question, en essayant de provoquer des anomalies. Il ajoute qu'il ne conteste en aucune manière l'importance de l'étude des agents physico-chimiques, au point de vue des modifications que ceux-ci exercent sur les espèces végétales.

M. VIVIAND-MOREL rappelle qu'il existe dans les cultures des races et des variations qui ont pour origine une altération tératologique survenue brusquement. Il rappelle le cas déjà cité des Primevères de Chine à feuille de Fougère qui ont pris naissance subitement la même année dans trois pays différents ; puis celui des *Roses mousseuses* qui se reproduisent de semis dans une certaine mesure, et constituent en horticulture comme un petit groupe naturel composé de variétés assez nombreuses. Chacun sait d'ailleurs que les *Roses mousseuses* ont pour origine un accident survenu au *Rosa centifolia*.

M. SAINT-LAGER ajoute à l'exemple qui vient d'être cité celui, bien connu, du Chou-Fleur. Quoique par une faute impardonnable, les horticulteurs qui ont vu apparaître pour la première fois cette race bizarre aient omis de dresser en bonne forme son acte de naissance, il y a tout lieu de penser que le Chou-Fleur est une monstruosité par hypertrophie de l'inflorescence du *Brassica oleracea*. Du reste, il n'est personne qui ignore que cette race se reproduit indéfiniment par le semis de ses graines. Toutefois, elle ne peut être maintenue que par le moyen d'une culture intensive dans un sol fortement fumé ; lorsque les graines sont

semées dans un terrain aride, on voit naître des individus qui tendent à revenir au type normal du *Brassica oleracea*. Ce retour peut même être allégué comme la démonstration inverse de l'origine tératologique du Chou-Fleur.

Quiconque a considéré dans les jardins l'Amarante Crête-de-Coq n'a pu s'empêcher de regarder cette plante comme étant le résultat d'une anomalie par fasciation.

En dehors de ces cas extrêmes de déviations qu'on n'hésite pas à qualifier par l'adjectif « monstrueuses » il existe d'autres variations d'une amplitude moindre qui, précisément à cause de leur faible degré, constituent des races pouvant se maintenir par la seule impulsion héréditaire, lors même que les conditions sous l'influence desquelles elles se sont produites à l'origine ont cessé d'exister. Tel est probablement le cas d'une multitude de plantes sauvages.

La tératologie, entendue dans une large acception, offre ainsi aux naturalistes un vaste champ d'études. C'est à ce titre que les considérations présentées par M. le Dr Blanc sont éminemment suggestives. Toutefois, il y a lieu de croire que les variations qui ont le plus de chances de se perpétuer par hérédité ne sont pas celles qui proviennent d'une lésion extérieure de cause parasitaire ou autre, non plus que d'une mutilation, mais seulement celles qu'on voit se produire sous l'influence de causes internes ou par l'action des agents physico-chimiques.

M. le Dr BEAUVISAGE fait remarquer que la déformation présentée par M. Blanc a déjà été décrite pour la première fois par Réaumur, sous le nom de *Galle en artichaut*, et étudiée depuis lors par de nombreux observateurs (Guibourt, de Lacaze-Duthiers, H. Adler, etc.)

M. de Lacaze-Duthiers a démontré, par l'anatomie et l'étude du développement, que cette Galle résulte de la piqure d'un bourgeon végétatif, accompagnée d'une déformation hypertrophique de la base de ce bourgeon, et que, malgré certaines apparences trompeuses, elle n'a rien de commun avec une fleur femelle et sa cupule. Due à un Cynipide sexué, l'*Andricus pilosus* Adler, cette Galle donne issue à la forme agame de cette espèce, l'*Aphilothrix gemmae*, souvent aussi à divers parasites ou locataires.

---